



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FDS n° : 087148

# ADBLUE

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2017-12-07

Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

<b>Nom du produit</b>	<b>ADBLUE</b>
<b>Substance/mélange</b>	Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	Agent de réduction des oxydes d'azote.
---------------------------------	--

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Fournisseur</b>	EGEDIS 21 rue Frédéric Mistral BP 146 38403 SAINT-MARTIN D'HERES CEDEX FRANCE Tel: 04 76 44 52 81 Fax: 04 76 51 57 93
--------------------	---

### Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:

<b>Point de contact</b>	HSE (les FDS sont disponibles sur: <a href="http://www.egedis.com">www.egedis.com</a> )
<b>Adresse e-mail</b>	<a href="mailto:rm.mkefr-fds@total.com">rm.mkefr-fds@total.com</a>

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +44 1235 239670  
 Centre Antipoison et de toxicovigilance : ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59  
 En France - Centres antipoison et de toxicovigilance :  
 ANGERS : 02 41 48 21 21  
 BORDEAUX : 05 56 96 40 80  
 LILLE : 08 00 59 59 59  
 LYON : 04 72 11 69 11  
 MARSEILLE : 04 91 75 25 25  
 NANCY : 03 83 22 50 50  
 PARIS : 01 40 05 48 48  
 STRASBOURG : 03 88 37 37 37  
 TOULOUSE : 05 61 77 74 47

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

FDS n° : 087148

## ADBLUE

Date de révision: 2017-12-07

Version 1

Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette rubrique, voir rubrique 2.2.

Non classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Etiquetage selon** Non classé/Non étiquetable

**Pictogrammes de danger**

Aucun(e)

**Mentions de danger**

Aucun(e)

**Conseils de prudence**

Aucun(e)

### 2.3. Autres dangers

**Propriétés physico-chimiques** Des fumées dangereuses peuvent se dégager au dessus de 80°C: Ammoniac (NH3).

**Propriétés environnementales** Ne pas rejeter dans l'environnement.

### Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélange

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH	No.-CAS	% en poids	Classification (Règ. 1272/2008)
Eau	231-791-2	donnée non disponible	7732-18-5	66.8 - 68.2	-
Urée	200-315-5	01-2119463277-33	57-13-6	31.8 - 33.2	-

Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir rubrique 16.

### Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

**Conseils généraux** EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

**Contact avec les yeux** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

**Contact avec la peau** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de brûlure : REFROIDIR IMMEDIATEMENT AVEC BEAUCOUP D'EAU DANS L'ATTENTE D'UN

FDS n° : 087148

## ADBLUE

Date de révision: 2017-12-07

Version 1

TRANSPORT D'URGENCE EN MILIEU HOSPITALIER SPECIALISE. ( jusqu'à l'arrivée des secours). Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

<b>Inhalation</b>	Voie d'exposition peu probable.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Contact avec les yeux</b>	Peut provoquer une irritation légère.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une irritation légère.
<b>Inhalation</b>	Voie d'exposition peu probable.
<b>Ingestion</b>	Au pire, de légères nausées peuvent survenir.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Conseils aux médecins</b>	Traiter de façon symptomatique.
------------------------------	---------------------------------

## Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Mousse, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Poudre sèche, Brouillard d'eau (personnel formé uniquement).
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun à notre connaissance.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Risque particulier</b>	Produits de combustion dangereux: Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone,
---------------------------	--

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
--	--

<b>Autres informations</b>	Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.
----------------------------	--

## Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Informations générales</b>	Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.
-------------------------------	--

FDS n° : 087148

## ADBLUE

Date de révision: 2017-12-07

Version 1

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Informations générales** Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir rubrique 13).

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Équipement de protection individuelle** Voir rubrique 8 pour plus de détails.

**Traitement des déchets** Voir rubrique 13 pour plus de détails.

## Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Équipement de protection individuelle, voir rubrique 8. Éviter les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques.

**Mesures d'ordre technique** Assurer une ventilation adéquate.

**Prévention des incendies et des explosions** Non concerné.

**Mesures d'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

**Mesures techniques/Conditions de stockage** Concevoir les installations pour éviter la pollution des eaux et du sol en cas de fuite ou d'écoulement.  
 . Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Conserver à une température inférieure à 40 °C.

**Matières à éviter** Hypochlorite de calcium. Hypochlorite de sodium.

**Matériel d'emballage** Acier inoxydable, Aluminium, Matières plastiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## Rubrique 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

FDS n° : 087148

## ADBLUE

Date de révision: 2017-12-07

Version 1

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Non concerné

**Légende** Voir rubrique 16

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)

##### DNEL Travailleur (industriel/professionnel)

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Urée 57-13-6	292 mg/m <sup>3</sup> Inhalation 580 mg/kg bw/day Dermal		292 mg/m <sup>3</sup> Inhalation 580 mg/kg bw/day Dermal	

##### DNEL Consommateurs

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Urée 57-13-6	125 mg/m <sup>3</sup> Inhalation 580 mg/kg bw/day Dermal 42 mg/kg bw/day Oral		125 mg/m <sup>3</sup> Inhalation 580 mg/kg bw/day Dermal 42 mg/kg bw/day Oral	

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom Chimique	Eau	Sédiment	Sol	Air	STP	Orale
Urée 57-13-6	0.047 mg/l fw					

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

**Mesures d'ordre technique** Assurer une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle

<b>Informations générales</b>	Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.
<b>Protection des yeux</b>	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité avec protections latérales.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements de protection appropriés.
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

FDS n° : 087148

# ADBLUE

Date de révision: 2017-12-07

Version 1

## Informations générales

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

## Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Couleur</b>		incolore	
<b>État physique @20°C</b>		liquide	
<b>Odeur</b>		ammoniacale	
<b>Seuil olfactif</b>		Pas d'information disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques</b>	<b>Méthode</b>
<b>pH</b>	10		
<b>Point/intervalle de fusion</b>		Pas d'information disponible	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	<b>104 °C</b> 219 °F		
<b>Point d'éclair</b>		Non applicable	
<b>Taux d'évaporation</b>		Pas d'information disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Pas d'information disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	0.87	(Eau = 1)	
<b>Densité de vapeur</b>		Pas d'information disponible	
<b>Densité relative</b>		Pas d'information disponible	
<b>Masse volumique</b>	1087 - 1093 kg/m <sup>3</sup>	@ 20 °C	ISO 22241
<b>Hydrosolubilité</b>	590 g/L	@ 20 °C	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		Pas d'information disponible	
<b>logPow</b>	-1.59		OECD 107
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		Non applicable	
<b>Température de décomposition</b>		Pas d'information disponible	
<b>Viscosité, cinématique</b>		Pas d'information disponible	
<b>Propriétés explosives</b>	Non-explosif		
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable		
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune dans les conditions normales d'utilisation		

### 9.2. Autres informations

<b>Point de congélation</b>	-11 °C 12 °F
-----------------------------	-----------------

## Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

#### Informations générales

Pas d'information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

#### Stabilité

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

FDS n° : 087148

## ADBLUE

Date de révision: 2017-12-07

Version 1

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses** Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Températures supérieures à 80 °C.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières à éviter** Hypochlorite de calcium, Hypochlorite de sodium.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ammoniac (NH<sub>3</sub>).

## Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë Effets locaux Informations sur le produit

- Contact avec la peau** . Peut provoquer une irritation légère.
- Contact avec les yeux** . Peut provoquer une irritation légère.
- Inhalation** . Voie d'exposition peu probable.
- Ingestion** . Au pire, de légères nausées peuvent survenir.

#### Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Eau	> 90 mL/kg ( Rat )		
Urée	LD50 14500 mg/kg ( Rat )	LD50 8200 mg/kg (Rat)	

#### Sensibilisation

**Sensibilisation** Les connaissances toxicologiques actuelles permettent de ne pas classer le produit comme sensibilisant.

#### Effets spécifiques

**Cancérogénicité** Les connaissances toxicologiques actuelles permettent de ne pas classer le produit comme cancérogène.

**Mutagénicité** Les connaissances toxicologiques actuelles permettent de ne pas classer le produit comme mutagène.

**Toxicité pour la reproduction** Les connaissances toxicologiques actuelles permettent de ne pas classer le produit comme reprotoxique.

#### Toxicité par administration répétée

FDS n° : 087148

# ADBLUE

Date de révision: 2017-12-07

Version 1

## Effets sur les organes-cibles (STOT)

### Autres informations

## Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible.

#### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Urée 57-13-6		EC50 (24h) > 10000 mg/L Daphnia magna Straus EC50 (48h) = 3910 mg/L Daphnia magna Static	LC50 (96h) 16200-18300 mg/L Poecilia reticulata ()	

#### Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible.

#### Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Pas d'information disponible.

#### Effets sur les organismes terrestres

Pas d'information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Informations générales

Facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Informations sur le produit

Ne montre pas de bioaccumulation.

logPow -1.59

#### Informations sur les composants

Nom Chimique	log Pow
Urée - 57-13-6	-1.59

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Sol

Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est, en général, mobile





FDS n° : 087148

## ADBLUE

Date de révision: 2017-12-07

Version 1

dans le sol.

**Air** Il y a peu de pertes par évaporation.

**Eau** soluble.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

**Évaluation PBT et vPvB** Ne montre pas de bioaccumulation.

### 12.6. Autres effets néfastes

## Rubrique 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**Emballages contaminés** Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**No de déchet suivant le CED** Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

## Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID non réglementé

IMDG/IMO non réglementé

ICAO/IATA non réglementé

ADN non réglementé

## Rubrique 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union Européenne

Inventaires Internationaux Toutes les substances contenues dans ce produit sont listées ou exemptées d'enregistrement dans les inventaires suivants :  
Europe (EINECS/ELINCS/NLP)  
États-Unis (TSCA)

FDS n° : 087148

## ADBLUE

Date de révision: 2017-12-07

Version 1

Canada (DSL/NDL)  
 Japon (ENCS)  
 Chine (IECSC)  
 Corée (KECL)  
 Philippines (PICCS)  
 Australie (AICS)  
 Nouvelle Zélande (NZIoC)

Information supplémentaire

Pas d'information disponible

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Évaluation de la sécurité chimique** Non applicable

### 15.3. Information sur les législations nationales

#### France

•

## Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Abbreviations, acronymes

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists = Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

bw = body weight = poids corporel

bw/day = body weight/day = poids corporel par jour

EC x = Effect Concentration associated with x% response = concentration de l'effet associé à une réaction de x %

GLP = Good Laboratory Practice - BPL = Bonnes Pratiques de Laboratoire

IARC = International Agency for Research of Cancer = Agence internationale pour la recherche sur le cancer

LC50 = 50% Lethal Concentration = CL50 - Concentration Létale 50% - Concentration du produit chimique, dans l'air ou dans l'eau, qui cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LD50 = 50% Lethal Dose = LD50 - Dose Létale 50% - Dose du produit chimique, qui, donnée en une fois, cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LL = Lethal Loading = Charge létale

NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health = Institut national Américain de sécurité et santé au travail

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level = Dose sans effet nocif observé

NOEC = No Observed Effect Concentration = Concentration sans effet observé

NOEL = No Observed Effect Level = Dose sans effet observé

OECD = Organization for Economic Co-operation and Development = OCDE - Organisation de Coopération et Développement Economiques

OSHA = Occupational Safety and Health Administration = Ministère pour la sécurité et la santé au travail (Etats Unis d'Amérique)

UVCB = Substance of unknown or Variable composition, Complex reaction products or Biological material = Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique

DNEL = Derived No Effect Level = Dose dérivée sans effet

PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effet

dw = dry weight = poids sec



FDS n° : 087148

## ADBLUE

Date de révision: 2017-12-07

Version 1

fw = fresh water = eau douce  
 mw = marine water = eau de mer  
 or = occasional release = relargage occasionnel

### Légende Section 8

VME : Valeur limite Moyenne d'Exposition  
 VLCT : Valeur Limite Court Terme  
 TWA (Time Weight Average) : Valeur moyenne d'exposition  
 STEL (Short Term Exposure Limit) : Valeur limite d'exposition à court terme

+	Produit sensibilisant	*	Désignation de la peau
**	Désignation du Danger	C:	Cancérogène
M:	Mutagène	R:	Toxique pour la reproduction

Date de révision: 2017-12-07  
 Révision Non applicable.

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité